

**Projet de règlement P-03-153  
Arrondissement Ville-Marie  
Construction d'un complexe résidentiel et commercial – SAQ Porte Sainte-Marie**

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE

Date : 12 novembre 2003  
Heure : 10h00  
Lieu : Bureau d'arrondissement Ville-Marie  
888 boul. de Maisonneuve Est, 5<sup>e</sup> étage

**Étaient présents :**

**De l'arrondissement Ville-Marie**

M. Guy Bazinet, directeur – division aménagement urbain et services aux entreprises  
M. Gilles Dufort, chef de division – Urbanisme  
Mme Anne-Rose Gorroz, conseillère en urbanisme  
M. Jean Mercier, directeur d'arrondissement

**De l'administration centrale**

Mme Manon Brûlé, architecte – SDÉU

**Du promoteur**

Mme Monique Burman, architecte – Michelange Panzini architectes  
M. Jacques Blais, vice-président – Société des alcools du Québec  
M. Garo Jamgotchian, architecte et directeur de construction – Les Nouveaux Ensembles Urbains Ltée  
M. Salim Lakhdari, président -Les Nouveaux Ensembles Urbains Ltée  
M. Michel Panzini, architecte – Michelange Panzini architectes

**De l'OCPM**

M. Yves Archambault, commissaire-président de commission  
Mme Marguerite Bourgeois, commissaire  
M. Alain Cardinal, secrétaire général de l'OCPM  
Mme Sophie Hamel-Dufour, analyste

- 
- 1. Présentation des participants à la rencontre**
  - 2. Mandat et cadre juridique de l'Office dans le cadre de la présente consultation**
  - 3. Objet de la consultation publique**

Le projet à l'étude est soumis aux articles 83 et 89 de la Charte de la ville de Montréal.

Les composantes suivantes du projet ont été discutées lors de la rencontre préparatoire :

- environnement : contamination: études et plan d'action
- circulation automobile
- mode de tenure
- impacts sociaux du projet
- stationnement: nombre de places versus la réglementation en vigueur

Demandes de dépôt par la commission :

- dépôt étude de circulation
- dépôt étude caractérisation environnementale
- dépôt demande de subvention au Bureau Solidarité 5000 logements
- dépôt étude sociale sur le quartier – firme Daniel Arbour et associés
- dépôt des opérations de cadastre

Demande de précision par la commission du tableau 4.1, document déposé par l'arrondissement : Tableau comparatif – urbanisme – avant après modification. Les densités ne seront pas modifiées.

#### **4. Déroulement de l'assemblée publique**

L'assemblée publique se déroule en deux parties. Une période d'information et une période consacrée aux commentaires et opinions. La période d'information consiste en une présentation du projet suivi des questions du public et de la commission.

Pour ce dossier, l'arrondissement fera la présentation du projet.

Suivant le déroulement de la première partie de l'audience publique, la période consacrée aux commentaires et opinions et au dépôt des mémoires pourra avoir lieu à la suite de la première partie ou à une date ultérieure, dans les deux semaines suivantes.

Les dates retenues pour la première partie sont les 24 et 26 novembre 2003, ainsi que le 8 décembre 2003 pour la deuxième partie, si le besoin se fait sentir.

#### **5. Identification des personnes ressources et information sur leur rôle respectif**

- l'arrondissement souligne qu'un représentant du Service de la circulation sera présent
- le promoteur précise qu'un représentant du ministère de l'environnement sera présent
- la commission demande qu'un représentant du Bureau Solidarité 5000 logements sera présent

Ces représentants seront disponibles pour répondre à des questions du public et de la commission.

#### **6. Besoins logistiques**

Les séances publiques sont enregistrées.